



Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

2024-2025

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales

3^{ème} année année du 2^{ème} cycle des études médicales

DFASM 3

- Arrêté du 08 avril 2013 relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales

I. ENSEIGNEMENT :

Une unité d'enseignement obligatoire, soit 30 heures :

* UE Sciences Humaines et Sociales

II. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES :

II.1. Organisation de deux sessions d'examen pour l'UE SHS :

❖ **SESSION 1 :**

Au cours de l'année universitaire (entre janvier et mars 2025)

Participation orale lors des séminaires : 10 % de la note

Travail personnel : 20 % de la note

Présentation à l'oral : 70 % de la note

Présence obligatoire aux séminaires et au colloque

Validation

Validation : 15/20

Non validation : 5/20

❖ **SESSION 2 :**

Calendrier

Vendredi 25 avril 2025

L'épreuve de rattrapage sera proposée par le responsable de l'UE à l'oral ou à l'écrit

Validation

Validation : 15/20

Non validation : 5/20

II.2. Organisation de la troisième partie de l'examen du Certificat de Compétence Clinique (CCC) :

Il représentera 50 % de la note globale du CCC comptant pour la validation du 2^{ème} cycle des études médicales (50 points/100)

Calendrier : du lundi 10 au vendredi 14 mars 2025

II.3. Organisation de la session de rattrapage de l'examen du Certificat de Compétence Clinique (CCC) validant le 2^{ème} cycle :

Calendrier :

Du mardi 15 au vendredi 18 avril 2025

L'examen se déroulera sous la forme d'un ECOS de 2 stations dans les services hospitaliers.

L'étudiant qui n'a pas obtenu une note globale minimale de 10/20 du CCC.

III. CONDITIONS DE REDOUBLEMENT :

Devra redoubler l'étudiant qui :

- n'a pas validé l'UE de SHS
- n'a pas validé le Certificat de Compétence Clinique
- n'a pas validé un ou plusieurs stages
- n'a pas validé l'AFGSU de niveau 2
- n'a pas validé l'EDN en 2^{ème} session
- n'a pas validé les ECOS nationaux

IMPORTANT

A l'issue du DFASM 3, l'étudiant doit avoir validé 25 gardes et les 3 stages obligatoires de chirurgie, dans une unité d'accueil des urgences ou de réanimation ou de soins intensifs et de médecine générale ainsi qu'un stage en gériatrie et un stage en pédiatrie. Le livret hospitalier est étudié par le jury. Le Doyen a autorité pour intervenir dans la validation des stages.

L'AFGSU de niveau 2 (formation pratique et théorique) devra être validée en fin de DFASM 3.

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Tableau de synthèse des modalités de contrôle de connaissances DFASM3

UE	VOLUME HORAIRE	EXAMEN	Modalités de notation	ECTS
SEMESTRE 5 et 6				
LEM305 E - Sciences Humaines et Sociales Responsables : Pr Emmanuel Poulet emmanuel.poulet@chu-lyon.fr Pr Sarah Carvallo sarah.carvallo@univ-lyon1.fr	30 h	Participation orale lors des séminaires 10 % Travail personnel 20 % Présentation à l'oral 70%	Validation : 15/20 Non validation : 5/20	5
LEM319 E – Examens cliniques objectifs structurés 6^{ème} année Certificat de compétence clinique Responsables : Dr Marion Cortet marion.cortet@chu-lyon.fr Dr Marc Lilot marc.lilot@chu-lyon.fr		Examen : 5 stations ECOS	50 % de la note globale du CCC (50 points/100)	15
LEM306E – Certificat de compétence clinique Responsables : Dr Marion Cortet marion.cortet@chu-lyon.fr Dr Marc Lilot marc.lilot@chu-lyon.fr			Note globale du CCC : 20 % note CCC DFASM 1 : (20 points/100) 30 % note CCC DFASM 2 (30 points/100) 50 % note CCC DFASM 3 (50 points/100)	
LEM221E - AFGSU Niveau II Responsables : Pr Thomas Rimmelé thomas.rimmele@chu-lyon.fr Dr Marc Lilot marc.lilot@chu-lyon.fr			Validation formation pratique et théorique	
LEM304E - Stages hospitaliers Responsable : Pr Jean-Christophe Richard j-christophe.richard@chu-lyon.fr			Validation des stages obligatoires	
Volume horaire total :	30 h			20

IMPORTANT

La présence de l'étudiant à l'ensemble des épreuves de la 1^{ère} session est obligatoire.

Lyon, le

Le Doyen

Pr Gilles RODE